

Informationen über Entwicklungspolitik

Vom Delegierten des Bundesrates für technische Zusammenarbeit,
Eidg. Politisches Departement, und von der Handelsabteilung
des Eidg. Volkswirtschaftsdepartements
gemeinsam herausgegebenes Bulletin.
3003 Bern

Informations sur la politique du développement.

Bulletin publié conjointement par le Délégué du Conseil fédéral à
la Coopération technique, Département politique fédéral, et
par la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique.
3003 Berne

EDITION FRANCAISE

C o n t e n u

	Page
1) QUELQUES REFLEXIONS A PROPOS DU SCRUTIN SUR LE PRET A L'IDA par F.T. Wahlen, ancien conseiller fédéral	1
2) DEVELOPPEMENT TELEGUIDE PAR L'IDA ? par Jean-Paul Rüttimann	5

No 29 / juin 1976

Nachdruck frei Reproduction libre

DEVELOPPEMENT

QUELQUES REFLEXIONS A PROPOS DU SCRUTIN SUR LE PRET A L'IDA

par F.T. Wahlen, ancien conseiller fédéral
=====

La démocratie directe implique de très hautes exigences quant à la formation politique, à la faculté de jugement des citoyennes et des citoyens. Du fait de l'influence croissante - et d'ailleurs souhaitée par le peuple - de l'Etat dans les domaines social et économique ou encore dans celui de la technique des transports, le citoyen est appelé à prendre position sur des questions toujours plus nombreuses et plus difficiles à trancher. La faculté de jugement du peuple suisse est tout particulièrement sollicitée lorsqu'un sujet dont l'enjeu revêt une signification importante tant sur le plan national qu'au niveau international, est soumis à son appréciation. Et tel est bien, pour l'essentiel, le cas du prêt à l'Association internationale de développement (IDA) sur lequel le peuple suisse se prononcera le 13 juin prochain.

L'IDA a été créée par la Banque mondiale pour aider les pays pauvres parmi les pauvres à réaliser - grâce à des prêts - des projets étudiés de façon approfondie et qui représentent un intérêt fondamental pour le développement de ces pays. Seuls les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 375 dollars (environ 950 francs suisses) par année entrent en considération. D'ailleurs, au cours du dernier exercice, 92 % des prêts de l'IDA ont même été accordés à des pays ayant un revenu par habitant inférieur à 200 dollars (environ 500 francs suisses). A titre de comparaison, relevons qu'en 1974 chaque habitant de la Suisse a bénéficié d'un revenu annuel moyen de 7'170 dollars (environ 20'000 francs).

En dépit de l'énorme différence entre les niveaux de vie que font apparaître de tels chiffres, malgré la misère indescriptible, le désespoir dans lesquels des millions et des millions d'êtres humains sont condamnés à vivre, il n'est nullement certain que le prêt à l'IDA soit accepté par le peuple. Au contraire, les arguments avancés

contre cette proposition sont nombreux et la fâcheuse situation des finances fédérales n'est pas le moindre d'entre eux. Initiateur du référendum, M. James Schwarzenbach a même qualifié, dans l'un de ses articles, l'aide au développement d'"arme suicidaire". J'ignore si M. Schwarzenbach entend inclure dans cette appréciation la totalité des aspects et des objectifs que comporte l'aide au développement: authentiquement chrétiens, humanitaire et sociaux, politiques et économiques. M. Schwarzenbach pense sans doute d'abord à un "suicide économique". Nous allons néanmoins nous efforcer de tenir compte des autres aspects dans les considérations qui suivent.

D'un point de vue moral et humanitaire, force nous est malheureusement de constater que la Suisse, pays d'Henry Dunant et de Heinrich Pestalozzi, se situe au dernier rang des pays industrialisés pour ce qui est de l'aide au développement. En 1974 (*), nos prestations représentaient 0,14 % du produit national brut, soit moins de la moitié de l'effort des pays membres de l'Organisation de coopération économique et de développement (OCED), dont la moyenne atteignait 0,33 %. Par rapport à des pays dont la situation est sensiblement analogue à la nôtre, nous faisons plus piètre figure encore (Suède: 0,72 %; Pays-Bas: 0,63 %; Norvège: 0,57 %). Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que, dans ces conditions, nous causerions un tort presque irréparable à l'image de la Suisse sur le plan international en refusant le prêt à l'IDA.

Nous en arrivons ainsi, déjà, à l'aspect politique du problème. Grâce au strict respect de notre politique de neutralité, qui nous tient à l'écart des Nations unies, nous avons une position tout à fait particulière dans la communauté des nations. Cette position peut être certes comprise et reconnue à condition toutefois que nous complétions le principe de la neutralité par celui de la solidarité et que nous mettions cette notion en pratique. Faute de ce deuxième élément de notre politique étrangère, notre neutralité risquerait d'être considérée comme un mur à l'abri duquel nous chercherions à

(*) Les statistiques définitives pour 1975 ne sont pas encore disponibles mais elles ne devraient faire apparaître que de faibles changements par rapport à 1974.

masquer notre égoïsme. Le monde est devenu si petit que nous ne pouvons pas nous soustraire à nos devoirs internationaux et surtout à celui qui consiste à coopérer en vue de l'instauration de conditions conformes à la dignité humaine pour tous les peuples sans qu'une telle dérobaude porte un grave coup au crédit de la Suisse.

Et cela d'autant moins qu'une attitude d'isolationnisme compromettrait également notre situation politique et économique. Il n'existe pas de pays au monde dont l'économie soit aussi largement tributaire que la Suisse des relations commerciales internationales. Un pays sans matières premières, sans accès direct à la mer, un pays qui vit essentiellement du travail de ses habitants doit pouvoir importer des produits de base et exporter des produits finis. Or les pays en développement sont nos principaux fournisseurs de matières premières et prennent une place toujours plus importante parmi les acheteurs de nos articles d'exportation. C'est ainsi qu'en 1975 nos exportations vers les pays en développement ont atteint 8,4 milliards de francs, soit plus du quart du total de nos exportations. L'une de nos préoccupations majeures, face à la récession, est le maintien de postes de travail et nous ne voyons guère comment nous pourrions y parvenir à long terme sinon en renforçant l'économie des pays du tiers monde, lequel, grâce à un pouvoir d'achat croissant et compte tenu de l'importance de ses besoins, pourra constituer une clientèle toujours plus sérieuse pour nos produits d'exportation.

Nombre de citoyens se posent la question: notre prêt sera-t-il utilisé à bon escient ? Ira-t-il en bonnes mains et sera-t-il remboursé dans les délais prévus ? Or on peut décerner à la Banque mondiale et tout spécialement à son agence de développement un excellent certificat. Tous les projets sont soigneusement examinés avant de faire l'objet d'un prêt et l'on veille, particulièrement, à promouvoir le développement à partir de la base. Ainsi peut-on s'attendre à ce que les pays bénéficiaires des prêts soient devenus économiquement assez forts pour pouvoir rembourser leurs dettes au terme d'un délai de 50 ans, conformément à leurs engagements. Alors qu'aujourd'hui la Confédération, les cantons, les communes doivent dépenser des milliards pour

atténuer les effets de la récession et créer des places de travail, le manque-à-gagner que représente l'absence d'intérêts sur le prêt à l'IDA est plus que justifié dans la perspective d'un renforcement de l'économie.

Conclusion: l'octroi du prêt à l'IDA se fonde sur des motivations relevant de l'éthique chrétienne, sur des raisons de caractère humanitaire, politique et économique. Le "oui" que j'invite instamment toutes les citoyennes et tous les citoyens à déposer dans l'urne n'est nullement une arme suicidaire mais au contraire, et dans tous les domaines que je viens d'évoquer, un instrument de progrès.

Jean-Paul Rüttimann

DEVELOPPEMENT TELEGUIDE PAR L'IDA ?

Peut-on téléguider le développement des pays africains ? La question se pose dans le cas de l'IDA, une filiale de la Banque Mondiale, car bien qu'elle fournisse une part importante de l'assistance financière reçue par ces pays, elle ne dispose guère de représentants et d'experts sur le continent noir. Pour l'Afrique de l'Ouest par exemple, un sixième seulement des quelque 180 spécialistes sont en poste dans la région. Les autres résident à Washington d'où ils partent sur le terrain lorsque l'étude ou le contrôle d'un projet l'exige.

Cette politique est diversement commentée par les dirigeants africains. Les uns apprécient que leurs pays ne doivent pas accueillir des experts supplémentaires, déjà trop nombreux sur place à leur avis (plusieurs Etats francophones d'Afrique de l'Ouest comptent aujourd'hui plus de résidents européens et américains que sous la colonisation !) Par contre d'autres responsables se plaignent que les contacts avec les responsables de l'IDA soient compliqués du fait de leur éloignement et des difficultés de communication avec Washington.

Le financement IDA est une référence

Le chef du bureau régional de l'IDA pour l'Afrique de l'Ouest avance deux raisons pour justifier le système choisi par son organisme :

- La concentration de spécialistes à Washington donne à ceux-ci la possibilité de confronter leurs idées et leurs expériences. Rien que pour l'Afrique de l'Ouest on compte par exemple 10 spécialistes en éducation.
- Un expert domicilié en Afrique coûte plus cher qu'un expert stationné à Washington qui, le cas échéant, entreprend des missions sur le continent noir.

Il est difficile après un séjour de deux semaines sur place de trancher la question. Ce qui frappe c'est que les raisons invoquées par l'IDA sont précisément de l'ordre de celles qui font - aux yeux des dirigeants africains - la force de cet organisme international.

En effet, la qualité des experts de l'IDA et le sérieux de ses calculs de rentabilité économique et sociale sont deux des qualités les plus appréciées par les Africains. "Les discussions avec les représentants de l'IDA sont toujours dures" estime un haut fonctionnaire de la Haute-Volta. "Mais les questions posées sont pertinentes et les négociations portent sur les points essentiels. Aussi est-ce pour nous aussi un signe d'encouragement lorsque l'IDA accepte (finalement) de participer au financement d'un projet de développement: d'une part, évidemment, parce que nous avons besoin de ses prêts, d'autre part parce qu'un tel crédit prouve que même les experts renommés de l'IDA le considèrent comme valable !".

A cela s'ajoute un autre facteur important qui explique les demandes insistantes des dirigeants africains pour une augmentation des crédits mis à leur disposition par l'IDA : L'aide bilatérale, celle accordée par un Etat, a presque toujours des implications politiques. En un moment où le continent noir craint de devenir un champ d'affrontement de grandes et moyennes puissances, l'assistance d'organisations mondiales comme celle de l'IDA est donc de plus en plus recherchée.

Pas de recette

L'économie africaine reste principalement basée sur l'agriculture. Or c'est seulement depuis quelques années que les dirigeants de l'IDA se sont véritablement ouverts aux besoins de ce secteur vital. Auparavant les travaux d'infrastructure (chemins de fer, routes) absorbaient la plus grande partie des crédits. En 1975 les prêts accordés par la Banque Mondiale et l'IDA à l'agriculture ont doublé par rapport à l'année précédente et pour les cinq années à venir ils constitueront le montant le plus élevé.

Plutôt que de favoriser le développement d'une seule culture, ces crédits iront de plus en plus à des projets intégrés où l'on cherche à promouvoir l'ensemble des activités paysannes. Ainsi par exemple en Haute-Volta un projet de promotion de la culture du coton, lancé en 1971 avec la participation financière de l'IDA, sera converti en un projet de développement intégré qui

englobera aussi la promotion de cultures vivrières. En ce qui concerne les pays assistés on notera qu'un pays ayant choisi une voie socialiste comme la Tanzanie a été un des principaux bénéficiaires des crédits IDA (notamment pour les villages Ujamaa) - ce qui n'exclut pas que des Etats comme le Kenya ou le Malawi, qui suivent une voie plus "capitaliste", aient eux aussi obtenu des crédits substantiels pour le développement de leur agriculture.

"Il y a 5 ans les banquiers de l'IDA ont compris qu'il fallait penser au long-terme et qu'en Afrique l'élévation du niveau de vie des masses rurales est indispensable pour sortir du cercle vicieux du sous-développement." (ministre de Haute-Volta)

"Le contrôle exercé par l'IDA est trop tâtilon: nous devons d'abord déboursier l'argent pour nous faire rembourser et encore exige-t-on de nous de présenter à l'avance nos dépenses probables: par exemple le nombre de crayons à commander l'année prochaine pour nos centres de formation agricole!" (chef voltaïque d'un projet cofinancé par l'IDA)

"C'est rare mais il est déjà arrivé que nous ayons arrêté le financement d'un projet parce que sa réalisation ne correspondait plus aux conventions passées." (responsable de l'IDA en Afrique)

"De quel Etat qu'elle vienne, l'assistance bilatérale a toujours une composante politique. C'est pourquoi nous préférons l'aide multilatérale comme celle de l'IDA et cela d'autant plus que pratiquement tous les pays africains en sont membres et peuvent y faire entendre leur point de vue." (haut fonctionnaire voltaïque)

Le secteur de l'éducation bénéficie lui aussi d'une assistance croissante de la part de l'IDA. En Haute-Volta l'intention révolutionnaire du gouvernement de favoriser la formation de jeunes agriculteurs plutôt que de généraliser les écoles primaires a reçu le soutien de l'IDA. Il faut dire que ce pays ouest-africain se trouve dans une situation dramatique: 20 % du budget sont consacrés à l'enseignement qui ne touche pourtant qu'un enfant sur dix ! Dans ces conditions une scolarisation de tous les enfants restait une utopie. En mettant sur pied des centres de formation où des adolescents de 15 ans

(garçons et filles) apprennent en trois ans à connaître et à pratiquer les méthodes agricoles modernes et s'initient à l'écriture et au calcul, la Haute-Volta espère faire d'une pierre deux coups : moderniser son agriculture en formant des paysans ouverts au progrès et alphabétiser (en partie dans les langues du pays) une plus grande partie de sa population. Il est encore trop tôt pour savoir si c'est la bonne voie ou si l'approche choisie par l'Etat voisin, la Côte d'Ivoire, de baser désormais son système scolaire sur la télévision est meilleure. Dans ce deuxième cas c'est la Banque mondiale qui participe au financement car la Côte d'Ivoire avec un revenu par tête de 400 dollars par an (1'000 frs. soit 20 fois moins qu'en Suisse) compte parmi les pays "riches" n'ayant pas droit aux crédits particulièrement favorables de l'IDA !

Une coopération tous azimuts

L'Afrique compte aujourd'hui près d'une cinquantaine d'Etats. La coopération interafricaine sur le plan économique devient alors un impératif. L'IDA pousse à cette coopération en participant à des projets dépassant les frontières nationales : en Afrique de l'Ouest l'aménagement du fleuve Sénégal qui intéresse trois Etats ou la lutte contre l'onchocercose qui s'étend sur sept pays en sont des exemples. De plus en plus la Banque Mondiale et l'IDA cherchent à associer d'autres sources de financement à leurs entreprises. Fait significatif : en 1975 ce cofinancement est surtout venu des pays producteurs de pétrole. Ainsi l'IDA joue un rôle important en mobilisant des ressources financières ce qui lui permet de multiplier la valeur de ses investissements. L'importance de ces apports extérieurs ne doit pourtant pas faire oublier que l'effort principal doit toujours être fourni par les Africains eux-mêmes. Ce principe est d'ailleurs strictement appliqué dans les projets IDA qui prévoient toujours une participation du gouvernement intéressé.